



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | MALHERBOLOGIE

N° 4, 8 juillet 2025

Amarante tuberculée : Bilan du Plan d'intervention phytosanitaire 2020-2024

La présence de l'amarante tuberculée (AT) au Québec constitue une grande menace pour l'environnement, la biodiversité et la rentabilité des entreprises agricoles québécoises. Présente depuis 2017 dans la province, elle est reconnue comme l'une des mauvaises herbes les plus difficiles à contrôler.

En raison des nombreuses résistances aux herbicides qu'elle peut présenter ainsi que de sa grande capacité d'adaptation, la lutte contre l'AT doit toujours être basée sur des méthodes de gestion intégrée des cultures.

Bilan du Plan d'intervention phytosanitaire

Le Plan d'intervention phytosanitaire contre l'amarante tuberculée (Plan), qui s'est déroulé sur 5 ans, avait pour objectif principal d'offrir aux producteurs touchés un encadrement agronomique permettant d'assurer une réponse rapide et efficace contre cette mauvaise herbe envahissante.

Répartition géographique des cas

L'amarante tuberculée s'est propagée dans plusieurs régions du Québec depuis son apparition :

- **44 % des cas** sont concentrés dans les **Laurentides**;
- **33 % des cas** sont situés en **Montérégie**;
- L'AT a également été détectée dans de **nouvelles régions** : Centre-du-Québec, Outaouais et Estrie.

Profil de résistance aux herbicides

L'AT présente principalement une résistance aux herbicides des **groupes 2 et 9**, mais plusieurs combinaisons de résistance sont retrouvées dans les différentes régions et évoluent à travers les années, ce qui complique davantage sa gestion avec des herbicides.

Pour plus de détails, voir le [Bilan de l'amarante tuberculée au Québec \(2017-2024\)](#).

Principaux résultats obtenus

Participation et accompagnement

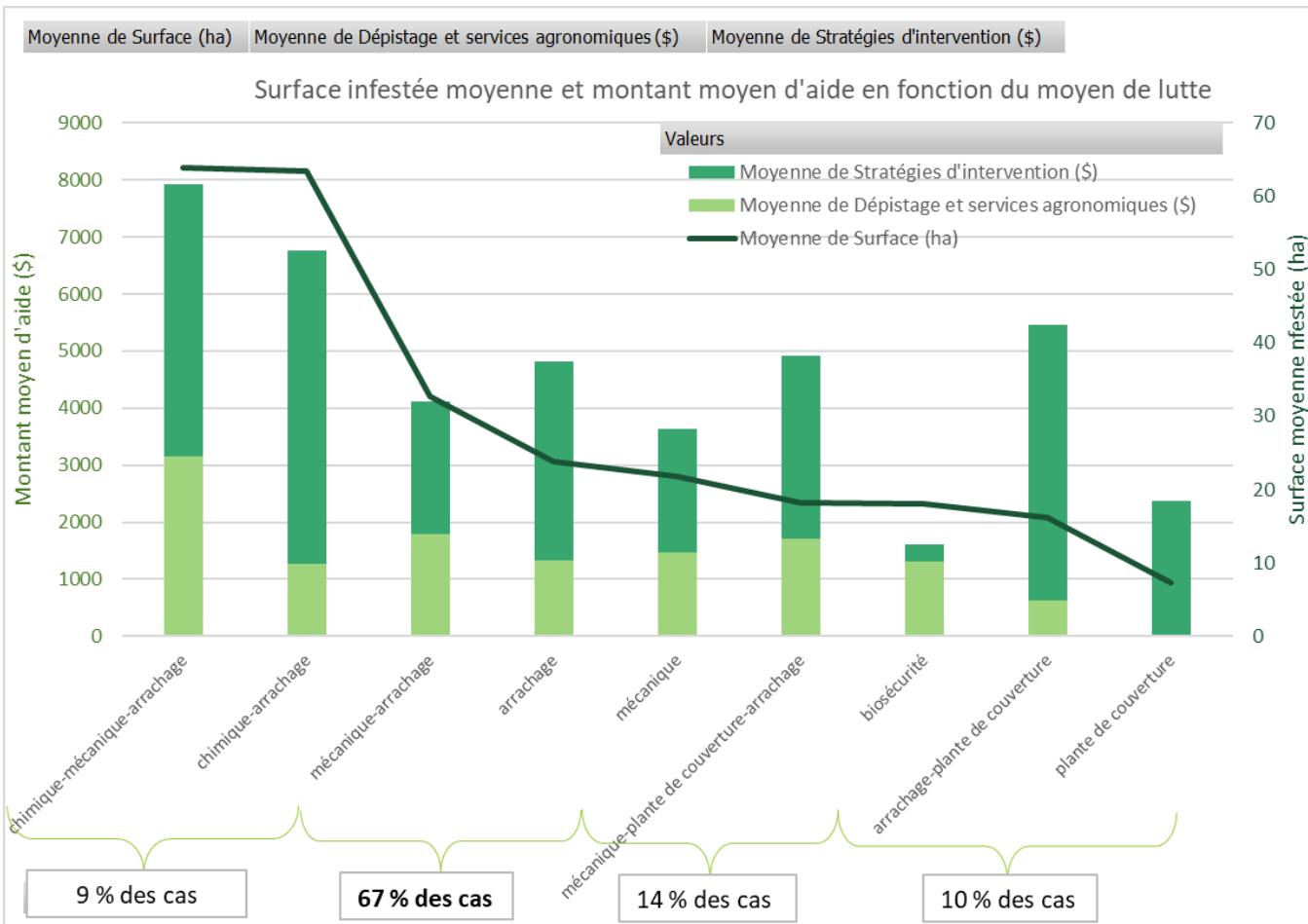
- **79 entreprises** se sont inscrites au Plan avec un résultat positif à l'AT;
- **67 entreprises** ont été aidées financièrement;
- **24 entreprises** ont été suivies sur plusieurs années en raison de résurgences.

Superficies et cultures affectées

- **2 939,9 hectares** infestés au total;
- **28,8 hectares** infestés en moyenne par cas (avec un maximum de 200 ha);
- Cultures principalement touchées : **soya et maïs**.

Stratégies de lutte déployées

- **67 %** des cas ont utilisé l'arrachage ou le désherbage mécanique couplé à l'arrachage;
- Autres méthodes : désherbage mécanique seul, combinaisons avec semis de plantes de couverture, désherbage chimique d'urgence.



Graphique 1 : Surface infestée moyenne (ha) et montant moyen d'aide (\$) en fonction des moyens de lutte choisis

Investissement financier

- **472 590 \$** versés au total pour les 67 entreprises;
- **4 544 \$** d'aide moyenne par cas et par année.

Analyses gratuites au LEDP

Les tests d'identification et de résistance effectués par le Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) du MAPAQ sont **gratuits pour l'identification de toutes les amarantes** et de leur résistance aux herbicides.

Cette analyse gratuite représente un outil précieux pour :

- Confirmer la présence d'AT;
- Déterminer le profil de résistance aux herbicides;
- Adapter les stratégies de lutte en conséquence.

Pour plus de détails, consulter le guide [Tarif 2025 du LEDP : Identification et détection de la résistance aux herbicides pour l'amarante](#).

Encourageons le dépistage massif

Pourquoi dépister?

- Détection précoce = gestion plus efficace;
- Éviter la propagation dans de nouveaux secteurs;
- Adapter les stratégies de lutte selon le profil de résistance local.

Comment procéder?

1. **Inspection régulière** des champs, particulièrement en bordure et près des équipements;
2. **Prélèvement d'échantillons** suspects pour analyse au LEDP;
3. **Contact avec votre conseiller agricole** en cas de suspicion.

Accompagnement disponible dans le cadre du PSC

Bien que le Plan soit terminé, **l'accompagnement reste disponible**. Si vous suspectez la présence d'AT sur votre ferme, demandez de l'aide à votre conseiller agricole pour tout accompagnement dans le cadre du **Programme services-conseils (PSC)**.

Cet accompagnement peut inclure :

- Établissement d'une stratégie de lutte adaptée à votre entreprise;
- Conseils sur les mesures de biosécurité;
- Sélection des méthodes de contrôle appropriées selon vos cultures.

Vous pouvez également faire appel à vos conseillers régionaux du MAPAQ pour toute question ou tout accompagnement.

Les efforts considérables déployés dans le cadre du Plan ont généré des connaissances précieuses sur la biologie et la gestion de l'AT. Ces acquis peuvent être intégrés dans les pratiques agronomiques quotidiennes, renforçant ainsi la résilience des exploitations face aux infestations futures et contribuant à une approche proactive pour la préservation de la santé des cultures.

Liens utiles

- [Amarante tuberculée : le plan d'intervention phytosanitaire du Québec 2020-2024](#)
- [Fiche synthèse du rapport final](#)
- Rapport final du [Plan d'intervention phytosanitaire contre l'amarante tuberculée 2020-2024](#)
- [Tarif 2025 du LEDP : Identification et détection de la résistance aux herbicides pour l'amarante](#)
- [Protocole de surveillance harmonisé pour l'amarante tuberculée \(*Amaranthus tuberculatus*\) et d'autres espèces d'*Amaranthus*](#)

Ce bulletin d'information a été rédigé par Audrey Lebrun (CSC) et révisé par l'[Équipe malherbologie du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection \(LEDP\)](#) du MAPAQ. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'équipe malherbologie ou le [secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.